

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage
Echelle: 1 / 3 500ème



Vu pour être annexé au à la délibération
du Conseil Municipal arrêtant le PLU
le 28 septembre 2012
Le Maire, Gérald HÉRAULT

- Zonage:**
- UAa / UAab / UAac: Centralités
 - UB / UBa: Tissu urbain historique
 - UC / UCa: Résidences d'habitat collectif
 - UDa / UDb: Sites avec potentiels de renouvellement urbain
 - UE: Quartiers à vocations mixtes
 - UF / UFA / UFB / UFc / UFd: Quartiers à dominante pavillonnaire
 - UI / UIa / UIb / UIc: Zones d'activités économiques
 - UL: Zones d'équipements d'intérêt collectif
 - N / Na / Nb: Zones naturelles

- Servitudes d'urbanisme particulières :**
- Emplacement réservé (Art. L.123-1-5, 8° du code de l'urbanisme) - Voir liste jointe au dossier
 - Périmètre d'attente (Art. L.123-2-a du code de l'urbanisme) - Voir rapport de présentation et règlement

- Dispositions réglementaires graphiques :**
- Espaces Boisés Classés à conserver ou à créer (Art. L.130-1 du code de l'urbanisme)
 - Espaces verts à protéger (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Alignements d'arbres à protéger (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Hale à créer
 - Limite de la protection des lisières de massifs boisés hors site urbain constitué
 - Ensemble bâti remarquable (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Ruelle à préserver (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Filet d'implantation obligatoire
 - Linéaires commerciaux (Art. L.123-1-5, 7°bis du code de l'urbanisme)
 - Périmètres des PPRi de l'Yerres et de la Seine

- Arbre remarquable isolé
- Bâtiment remarquable

Tableau des emplacements réservés:

N°	Désignation	Surface approximative en m²	Bénéficiaire	largeur approximative
1	Elargissement de voirie (trottoir), rue des Bois	52	Commune de Montgeron	0,4 mètres
2	Elargissement de voirie (trottoir), rue d'Eschborn	381	Commune de Montgeron	1,5 mètres
3	Elargissement de voirie (trottoir), rue du Général Leclerc	112	Commune de Montgeron	3,5 à 3 mètres
4	Elargissement de voirie, rue du Docteur Léon Deglaine	532	Commune de Montgeron	3 mètres
5	Elargissement de voirie (trottoir), rue du Maréchal Foch	415	Commune de Montgeron	1,3 à 1,5 mètres
6	Création d'une liaison de circulation douce (jonction des rues Villardouin et Bastier de Bezy)	390	Commune de Montgeron	3 mètres
7	Elargissement de voirie (trottoir), rue du Moulin de Sentez	89	Commune de Montgeron	2 mètres



0 35 140m
1 / 3 500 ème